



SURPOPULATION, CANICULE & CONDITIONS INDIGNES

La France s'enfonce dans le sordide

La France de ce 1^{er} juillet 2025 c'est 86 000 personnes détenues et 6 000 matelas au sol

Les conditions étaient déjà largement insupportables mais la vague de chaleur ajoute aux conditions indignes de détention pour la population pénale et par ricochet aux conditions de travail dégradées de l'ensemble des personnels.

Le plan « canicule » est une FARCE, voire une insulte aux personnels quels qu'ils soient ! Heureusement qu'on n'attend pas la DAP pour trouver des solutions locales et essayer d'amenuiser l'impact de cette canicule sur des conditions déjà extrêmes.

C'est surtout un PARAVENT derrière lequel se drape le ministre de la justice incapable de prendre la seule décision qui s'impose alors que les murs craquent et que la violence d'Etat finit de s'installer.

Si l'ordre judiciaire est sommé de contribuer à réduire les risques, la réflexion s'arrête net sur le contexte systémique de la condition pénitentiaire qui découle pourtant de la manière de rendre la justice en France.

Avec la traque de la population étrangère et les consignes illégales qui pleuvent région après région pour anéantir le respect des droits ; la justice punitive revêt toujours plus les atours de son aïeule royale et catholique dans une logique pénitentielle pour atteindre et quadriller le corps des enfermés : huis clos infernal, entassement à coups de matelas au sol, chaleur insidieuse, absence d'accès aux soins...

Aujourd'hui c'est *la honte* qui étreint les personnels face au traitement inhumain que la France impose à la population pénale.

Puisque le Garde des sceaux est incapable de prendre ses responsabilités et de travailler sur une nouvelle ordonnance d'urgence sanitaire, il faut que chacun s'élève pour dénoncer cette atteinte intolérable aux droits humains et saisisse élus et commissions pour que cesse cet énième épisode du grand Renfermement.